

Le véhicule

La fréquence et le coût moyen des dommages provoqués chez des tiers et indemnisés par les sociétés d'assurances sont des indicateurs globaux du risque lié à ce type de véhicule.

Ces valeurs résultent de l'association d'un comportement d'utilisateur et des caractéristiques d'un véhicule dont on ne peut dissocier facilement ces deux ensembles de facteurs.

La fréquence des accidents

Regroupées au niveau national par les assureurs (AGSAA), les données statistiques présentent une comparaison des risques des différents modèles, sur la base d'un indice de fréquence 100 pour le modèle le moins puissant de la gamme.

En 1988, les principaux résultats sont les suivants :

- véhicule n° 1 : . modèle de base : 100
 . modèle GTI : 253
- véhicule n° 2 : . modèle de base : 100
 . modèle GTI : 155

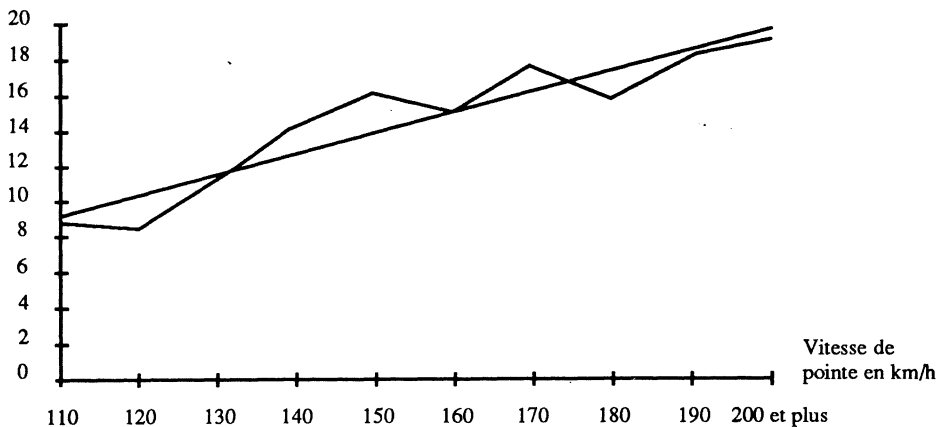
- véhicule n° 3 : . modèle de base : 100
 . modèle GT Turbo : 206
- véhicule n° 4 : . modèle de base : 100
 . modèle GTI : 167

Ces résultats ne caractérisent pas le modèle, mais l'ensemble « conducteur + modèle ». On sait que les conducteurs de GTI ont des caractéristiques favorisant la survenue d'un accident quand on les compare aux utilisateurs de véhicules moins performants : âge moyen plus faible, célibat plus fréquent...

Sous réserve des précautions d'usage (type de conducteur, kilométrage parcouru,...) ces résultats font apparaître clairement le lien entre les performances des véhicules et le risque pour les usagers (graphique 23).

Graphique 23 — Nombre d'accidents corporels pour 1 000 véhicules suivant la vitesse de pointe

Nombre d'accidents corporels
pour 1 000 véhicules

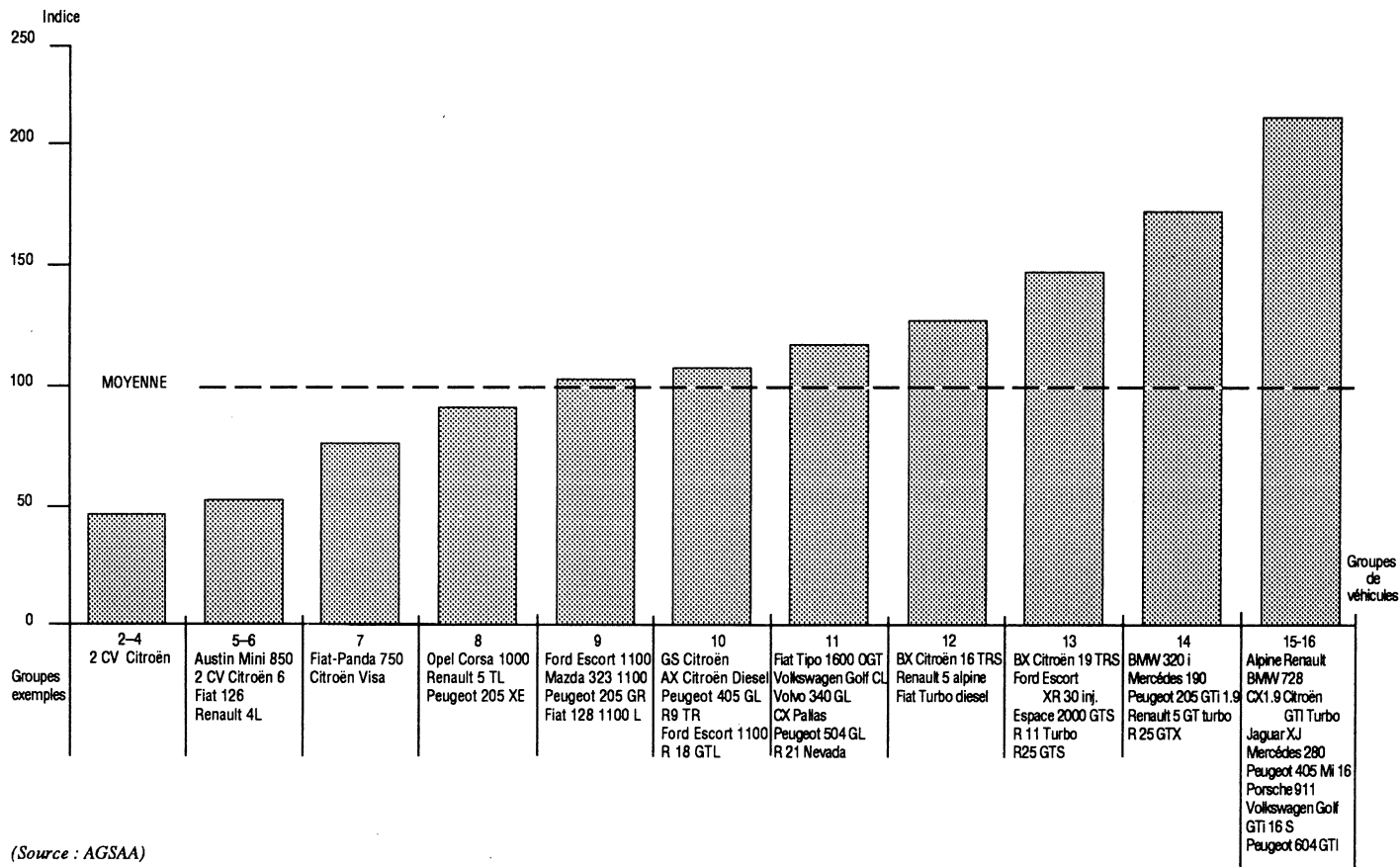


(Source : INRETS)

Le coût moyen des accidents

Les différences entre les risques encourus sont encore plus fortes lorsque l'on prend en compte le coût moyen des accidents dont les usagers sont responsables (graphique 24).

Graphique 24 — Indice des dommages provoqués chez des tiers



(Source : AGSAA)